



filmé sur mon lieu de travail à mon insu

Par **Louis18**, le **14/02/2020 à 18:42**

Bonjour, je me permets vous exposer un incident qui m'est arrivé hier après midi sur le lieu de mon travail (réception d'un Hôtel). En effet deux personnes se sont présentées pour demander après un de nos Client, je disais qu'il est sorti et s'en suivi une discussion avec la dame prétendant qu'elle avait RDV avec notre client; tout cela était filmé, à mon insu, par la deuxième personne (je n'étais pas au courant) .

Après 20mns le client et son ami ont été agressé à la sortie de l'Hôtel par ces deux personnes et leurs amis, puis aujourd'hui je découvre qu'une vidéo a été mise en ligne , sur une page facebook, où j'apparaissais lorsque j'échangeais avec la dame qui prétendait avoir un RDV avec l'un de nos Client.

Pour ce fait j'aimerais savoir quelle est la procédure pour retirer cette vidéo de la page en question et tout autre support de diffusion qui a été prise sans autorisation de ma part?(je n'étais même pas au courant que j'étais filmé sur mon lieu de travail) .

Ensuite, quelle est la démarche juridique à suivre auprès de la justice dans ce cas de figure?

J'attends vos réponses.

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **15/02/2020 à 09:16**

[quote]

puis aujourd'hui je découvre qu'une vidéo a été mise en ligne , sur une page facebook,

[/quote]

Bonjour,

Comment avez-vous pu savoir sur quelle page serait publiée cette vidéo ?

Par **Louis18**, le **15/02/2020 à 19:48**

Bonjour, le lendemain de l'agression les clients agressés m'en ont informé puisque même la

vidéo de leur agression est mise sur cette page .

Voilà je voulais juste savoir quelle est la procédure à suivre pour le retrait de cette vidéo où j'étais filmé à mon insu.

Merci.